

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	22

Date de la Convocation
05/03/2025

Date d'affichage
05/03/2025

OBJET

FORET Demande de subvention

Séance du 13 Mars 2025 _____

L'an Deux Mil Vingt Cinq _____

Et le treize mars _____

A Dix Huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, en Mairie, sous la présidence de **Mme RAVET Véronique, Maire.**

Présents : RAVET V. - MILLET D. - PITTION V. - PICHON H. - GUILLAUBEZ C. - VINCENT B. - NIOGRET C. - PARNALLAND E. - COLOMBET M. - CERQUEIRA C. - FRATTER M. - BOURGEON A. - BARBERIS P. - KILIC D. - BOURDONNAY C - PERDRIX T. - DE MATOS C. - MOREIRA J. - LADRE R. BUFFAUT C.

Absents : HASSOUN K. - PARIS-CADET J. - GROSSIORD A. -

Excusé : ARMETTA C.

Procuration est donnée par M. BARBIER. à D. MILLET.
Procuration est donnée par Y. YILMAZ à V. RAVET
Procuration est donnée par F. RHODET à M. FRATTER.

Secrétaire de Séance : Claude BOURDONNAY

Rapporteur : D. MILLET

Il est rappelé que les travaux sylvicoles sont susceptibles d'être subventionnés par la Région Auvergne Rhône-Alpes et par le fonds local , la filière bois , HBA et le CD01.

Au vu des travaux retenus pour 2025, validés en séance du 30 janvier dernier il est proposé de solliciter le fond local /HBA pour une subvention concernant le dégagement de plantation à réaliser sur les parties de parcelles 25 et 31 sur une superficie de 4ha88. Le montant des travaux éligibles est estimé à **7 064.24 €**

Les travaux sont subventionnables à hauteur de 60% dans le cadre du fonds local de la filière bois

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

SOLLICITE les aides financières ci-dessus mentionnées

DONNE TOUS POUVOIRS A Madame le Maire pour constituer lesdits dossiers de demande.

Le Secrétaire
C. BOURDONNAY



Le Maire,
Véronique RAVET



Accusé de réception en préfecture
001-210100319-20250313-D_2025_03_13_07-DE
Date de télétransmission : 17/03/2025
Date de réception préfecture : 17/03/2025